

Ces lois qui ne fonctionnent plus : une baisse des cotisations crée des emplois

Michel Husson, *Alternatives économiques* n° 404, septembre 2020

 alternatives-economiques.fr/lois-ne-fonctionnent-plus-une-baisse-cotisations-cree-emploi/00093666



En cette rentrée, Alternatives Economiques fait le tour de ces lois du marché, présentées comme immuables, mais qui en réalité ne se vérifient pas.

Si l'on baisse le coût du travail, les entreprises seront incitées à embaucher plus de personnes, cela paraît logique. Et comme on ne va pas demander aux gens de continuer à faire le même travail pour un salaire moindre, la façon de diminuer le coût du travail consiste à réduire, voire à annuler, les cotisations sociales qui y sont attachées.

Rien de probant

Du côté des économistes en général, on suit plutôt cette logique mais, à l'image d'une note publiée en 2019 par les experts du Conseil d'analyse économique (CAE)¹, en estimant que l'effet joue surtout pour les personnes à faible qualification.

Concrètement, supprimer les cotisations sociales permettrait de faciliter l'embauche des gens payés jusqu'à 1,6 Smic, voire jusqu'à 2,5 Smic. Au-delà, des salaires élevés sont considérés comme acceptables car ils correspondent à des qualifications élevées. Cette efficacité du point de vue de l'emploi peu qualifié est-elle vraiment démontrée dans les faits ?

Si l'effet de baisse de recettes pour la Sécurité sociale est immédiat, celui sur l'emploi et la compétitivité l'est beaucoup moins

Depuis 1993, les allègements de cotisations sociales se sont succédé, jusqu'au fameux crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), récemment transformé par le gouvernement en baisse de six points des cotisations patronales maladie jusqu'à 2,5 Smic.

Si l'effet de baisse de recettes pour la Sécurité sociale est immédiat, celui sur l'emploi et la compétitivité l'est beaucoup moins. Les travaux cités par le CAE apparaissent fragiles. Une étude de l'Institut des politiques publiques (IPP)² conclut qu'il est « *difficile de détecter un effet moyen de la mesure sur l'emploi, les ventes ou encore la valeur ajoutée* ».

Un objectif caché

Lorsque, dans une interview au *Parisien* du 21 janvier 2014, on demandait au spécialiste de ces sujets Yannick L'Horty combien d'emplois pourraient, selon lui, être créés grâce à une baisse de charges sociales de 30 milliards d'euros, il répondait : « *On doit être quelque part entre 750 000 et 1,5 million d'emplois créés ou sauvegardés.* »

Or, le CICE, qui est « quelque part » du même ordre de grandeur financier, ne remplit pas ses promesses. La même note du CAE, dont Yannick L'Horty est d'ailleurs un des coauteurs, rappelle que les évaluations « *convergent pour indiquer une faible efficacité en termes d'emplois créés* ». Et « *le CICE n'a pas eu d'effets significatifs sur les exportations* », comme le montre l'étude de l'IPP déjà citée.

Alors, pourquoi l'antienne des effets positifs des baisses de cotisations reste-t-elle si prégnante ? La clé se trouve dans les évolutions des salaires dans les services, qui croissent aussi vite que dans l'industrie alors que la productivité y est moindre.

Réduire les coûts salariaux dans les services domestiques, par définition abrités de la concurrence internationale, tel est au fond l'objectif de ceux qui réclament un ciblage des allègements sur les bas salaires. Rien ne dit que cela sera efficace pour l'emploi. Et encore moins pour la cohésion sociale, comme l'ont montré il n'y a pas longtemps les revendications des gilets jaunes...

- 1. « Baisses de charges : stop ou encore ? », par Yannick L'Horty et alii, Note du Conseil d'analyse économique n° 49, janvier 2019.
- 2. « Coût du travail et exportations : analyse sur données d'entreprises », par Clément Malgouyres, Rapport IPP n° 20, janvier 2019.

La course pour le vaccin contre le Covid-19 est aussi une course aux financements, surtout publics. Pourtant, les laboratoires, détenteurs des brevets, décident de la production, à qui le vend...

Europe

Plans de relance : le match France / Allemagne

D'ordre de grandeur similaire, les plans de relance français et allemand diffèrent dans leur calendrier et l'importance donnée au soutien à la consommation...